

LA GRANDE JACQUERIE

**Conférence de La Sylve par
Gaëtan Bonnot,
le 26 novembre 2022**

La révolte paysanne de 1358 – qu'on a appelée par la suite "La grande Jacquerie" – se caractérise par son ampleur, sa soudaineté, sa brièveté contrastant avec son extension géographique. Gaëtan Bonnot – qui vient de soutenir sa thèse intitulée "Des traces aux échos d'une révolte : étude sur la jacquerie de 1358" – revient sur ces événements qui ont eu lieu à la fin du Moyen Âge, principalement dans l'Oise.

Le terme de jacquerie vient du sobriquet attribué de façon péjorative aux paysans qui ne portaient qu'une veste courte appelée la jacque (cf. mot dérivé jaquette), tout comme en 1789 on désignera les révolutionnaires par leur habit (les sans-culottes). Dès 1380, par extension, on a appelé jacquerie toute forme d'insurrection paysanne.



Sente de la Jacquerie (Saint-Leu-d'Esserent)



La bataille de Meaux, où les Jacques furent défaits
Les chroniques de sire Jean Froissart

La révolte de 1358 intervient dans un contexte de crise multiple : crise politique et dynastique, crise démographique et économique dix ans après les ravages causés par la peste noire, et surtout crise sociale avec de fortes tensions et de nombreuses contestations. Traditionnellement, dans la société médiévale, la noblesse, vivant du labour des paysans, a pour fonction d'assurer la protection des populations et elle doit justifier son statut social par sa bravoure sur les champs de bataille ; or avec la guerre entre l'Angleterre et la France depuis 1337, la soldatesque (Anglais, Français ou Navarrais) parcourait les campagnes en tout sens, vivant *sur le pays*, c'est-à-dire pratiquant des réquisitions de toute sorte, pillages, rançons, razzias, provoquant une grande insécurité et un climat d'exaspération. Ainsi la paysannerie pouvait-elle estimer que la noblesse ne remplissait plus sa mission qui était de la protéger, ce sentiment étant aggravé par le fait que précisément pour faire la guerre, le pouvoir prélevait beaucoup d'impôts. Or la France accumulait les défaites, notamment

celle de Poitiers en 1356 où le roi, Jean II, est fait prisonnier des Anglais.

Pourtant ce n'est pas le pouvoir royal qui est contesté mais très précisément le pouvoir nobiliaire, la noblesse ayant perdu son prestige et peut-être même sa légitimité aux yeux de la paysannerie. L'insurrection éclate brutalement à Saint-Leu d'Esserent le 28 mai 1358, avec à sa tête un certain Guillaume Carle, nommé Jacques Bonhomme par les chroniqueurs. Elle se propage comme une trainée de poudre, dans l'Oise, le long de la vallée du Thérain, jusque dans le Beauvaisis, mais également en Île de France, Champagne, Artois, Normandie, avec un embrasement des populations rurales qui s'attaquent aux châteaux. Les chroniqueurs contemporains, et souvent les historiens à leur suite, décrivent la révolte avec horreur sous le terme d'« effrois », Jean Froissart qualifiant les émeutiers de « chiens enragés » et dressant un catalogue effrayant des violences antinobiliaires qui, selon lui, se déchaînent dans le pays.

Le mouvement s'arrête le 10 juin, avec son écrasement à Meaux par les troupes du Régent, et par celles de Charles II de Navarre à Mello où le meneur de la révolte est supplicié et décapité. Si la grande Jacquerie a été violente, la contre-jacquerie l'a été bien plus

encore, les nobles ayant exercé leur vengeance avec beaucoup de cruauté et fait régner la terreur dans les campagnes pendant de nombreux mois, au point que le pouvoir royal a été obligé d'y mettre un terme.

L'historien dispose de sources abondantes permettant d'objectiver les connaissances : les registres de chancellerie et les chartes royales*. Contrairement aux idées reçues, il apparaît que le mouvement n'était pas complètement homogène et ne comportait pas que des paysans, mais également des petits officiers, quelques éléments de la petite noblesse ou du clergé, ainsi que des artisans et des commerçants. Par ailleurs les descriptions des atrocités commises par les Jacques sont excessives, les émeutiers le plus souvent se contentant de détruire les châteaux sans se livrer aux massacres que leur prêtent les chroniqueurs.

Son souvenir a été ravivé et en quelque sorte réhabilité dans les années 1950 par Maurice Dommanget, instituteur, syndicaliste révolutionnaire. Quelques municipalités de l'Oise ont voulu en rappeler la mémoire en donnant le nom de Jacquerie à des lieux de leur commune, places ou rues.

Par Jacqueline CHEVALLIER

* Les registres ont été numérisés et sont librement consultables sur le site : <http://himanis.huma-num.fr/app/>

